



Lancement de l'AACC STARTUP PROJECT

Paris, le 6 décembre 2011 - L'AACC* en collaboration avec Cap Digital lance un projet d'accélération de l'accès des Startups aux marchés de la communication : l'AACC Startup Project.**

L'AACC Startup Project est une occasion unique pour une PME innovante de s'appuyer sur les compétences et l'expérience d'agences de communication reconnues pour trouver de nouveaux débouchés. Ce programme, porté par des agences membres de l'AACC volontaires, conjuguera mentorat par des professionnels de la communication, hébergement d'équipes, cursus de formation, pitch devant des agences et enfin, intégration des services et des technologies des startups dans les propositions commerciales aux grands comptes.

Pour Natalie Rastoin, Administrateur de l'AACC, et Frédéric Winkler, Président de l'AACC, porteurs du projet « L'AACC Startup Project a l'ambition de créer un lien entre les agences de communication et les innovations technologiques qui feront l'avenir de nos professions. C'est initié de véritables promotions de startups et faire naître une pépinière d'accès au marché. Nous sommes très heureux de l'enthousiasme que suscite ce projet. Des séances de formation aux enjeux des métiers de la communication jusqu'à la préparation des présentations finales chez des clients, l'implication des adhérents de l'AACC, et bien sûr des futurs Mentors sera totale. Preuve que notre association est plus que jamais un acteur majeur du digital.»

L'appel à candidature lancé aux Startups pour cette première édition du projet est fondé sur une idée simple : « Votre technologie est une révolution pour la communication des entreprises, l'AACC Startup Project s'engage à la conduire à vos côtés. » Par cette collaboration « Cap Digital se félicite de tenir son rôle d'accélérateur de croissance et poursuit sa stratégie de cristallisation d'un écosystème de rang mondial », indique Henri Verdier, Président de Cap Digital.

Afin de procéder au recrutement de ces Startups, un premier appel à candidature est lancé dans le cadre des Rencontres Cap Digital et sur le stand de l'AACC au salon LEWEB 2011. Le formulaire d'inscription est accessible sur le Blog de l'AACC <http://blog.aacc.fr/> jusqu'au 21 janvier 2012. Y seront également mentionnés les conditions de participation au projet et les engagements des agences :

LES ENGAGEMENTS AACC STARTUP PROJECT :

- Un cursus de conférences AACC par les professionnels de la communication
- La valorisation de votre projet auprès des instances associées au jury : AACC, Cap Digital, CNN etc...
- Un mentor personnel au sein d'une agence qui vous accompagnera durant le projet
- La possibilité d'héberger physiquement votre équipe dans une agence (1 à 3 postes suivant projet)
- Un mid pitch lors du festival Futur en Seine 2012
- Un final pitch devant un jury de professionnels
- La présentation de votre startup à l'ensemble des agences membres de l'AACC
- L'intégration du projet dans des propositions commerciales aux clients de l'agence



LES CRITERES DE PARTICIPATION :

- Entreprise de 6 mois à 2 ans d'existence
- Domaine d'activité inscrit dans l'univers du numérique et du digital
- Technologie existante et démontrable,
- Ou un service issu d'un usage innovant des technologies existantes
- Innovation capable de s'intégrer dans la communication
- Ou a un potentiel d'usage dans la communication et le marketing

A l'issue de la phase d'inscription, l'éligibilité de la société sera vérifiée par l'équipe de Cap Digital. La short list alors établie fera l'objet d'une réunion d'un premier jury composé de représentants de l'AACC, de Cap Digital et de personnalités du monde numérique. Seront ensuite formés les couples Startup/Agence pour les neuf mois de cette première promotion qui devrait mobiliser une dizaine d'agences membres de l'AACC.

*** AACC**

Créée en 1972, l'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC), est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884. Représentant plus de 80 % de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, customer marketing, communication interactive, communication corporate, communication santé, production publicitaire, communication éditoriale, communication événementielle et Outre-Mer. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

**** Cap Digital**

Pôle de compétitivité des contenus et services numériques, Cap Digital est l'association de 700 entreprises, laboratoires de recherche et organismes de formation, tous investis dans le développement des services et des contenus numériques. Le pôle de compétitivité rassemble neuf communautés : Jeu vidéo, Design numérique, Culture Presse Média, Image Son et Interactivité, Robotique et Objets communicants, Education et Formation numérique, Services et Usages Mobiles, Ingénierie des connaissances, Coopération Logiciel libre et Nouveaux modèles économiques.

Contacts :

CAP DIGITAL

Gaëlle Couraud

06 33 54 93 90

Gaëlle.couraud@capdigital.com

AACC

Charles-Frédéric Tauzi

01 47 42 27 26

ctauzi@aacc.fr

Idenium

Enguerran Cottarel

01 56 21 19 93

enguerran@idenium.com